

Département du
VAL D'OISE

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BEAUCHAMP

Du 06 juin 2024

ARRONDISSEMENT
D'ARGENTEUIL

CANTON
DE TAVERNY

**OBJET
APPROBATION DU
COMPTE
ADMINISTRATIF
2023 DE LA
RESIDENCE
EUGENE ROBIN**

L'an deux mille vingt-quatre, le 6 juin à 17h30, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Sylvia CERIANI, Vice-Présidente du CCAS.

Administrateurs présents : Mesdames Evelyne LEBRAS, Mila CANAS et Chantal HUET
Messieurs Marc REMOND, Thomas BEDON

Administrateurs absents excusés :

Madame Françoise NORDMANN, Présidente du CCAS donne pouvoir à madame Sylvia CERIANI

Madame Arlette VALERE donne pouvoir à madame Mila CANAS

Madame Maryse SERVAIS donne pouvoir à madame Evelyne LEBRAS

Messieurs Mouloud ANIBA et David POTREL

Secrétaire de séance : Madame Lucile DREVET- Directrice du CCAS

Invitée : Madame Maud SAID – Assistante Administrative

Nota- Le Maire,
Présidente du
CCAS certifie
exécutoire
cette
délibération mise
en ligne sur le site
de la ville le
18/06/2024

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L1612-12 et L2121-31

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles,

VU le décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

VU le compte de gestion de l'exercice 2023 dressé par le comptable public,

VU la délibération DEL/02/2023 approuvant le budget primitif 2023 du CCAS,

VU la délibération DEL/32/2023 relative à une décision modificative du budget 2023 de la résidence autonomie,

VU l'instruction budgétaire M22,

VU la délibération DEL/10/2023 approuvant le budget primitif 2023 de la résidence autonomie,

CONSIDERANT l'absence de madame la Présidente du CCAS,

CONSIDERANT que le compte de gestion adopté préalablement fait ressortir une identité d'exécution d'écritures avec le compte administratif,

Que la
convocation du
Conseil
d'administration
du CCAS a été
faite le
29 mai 2024

Et que le nombre
des membres en
exercice est de :
11

L'examen du compte administratif 2023 de la résidence autonomie Eugène Robin de la ville de Beauchamp permet de constater un résultat excédentaire à la clôture de l'exercice de 21 984,44€ en section d'investissement et de 24 603,70€ en section de fonctionnement.

SECTIONS	RÉSULTATS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDANT		OPÉRATIONS DE L'EXERCICE		RESULTATS DE L'EXERCICE		RÉSULTATS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	
	déficits	excédents	mandats émis	titres émis	déficits	excédents	déficits	excédents
Investissement		21 060,72	10 248,87	11 172,59		923,72		21 984,44
Fonctionnement		10 039,18	300 583,51	315 148,03		14 564,52		24 603,70
Totaux		31 099,90	310 832,38	326 320,62		15 488,24		46 588,14

Le résultat de clôture est donc de 46 588,14€.

Votes pour : 8

Vote contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, le compte administratif 2023 de la résidence Eugène Robin.

POUR EXTRAIT CONFORME

Beauchamp, le 10 juin 2024



La Vice-Présidente du CCAS,

Sylvia CERIANI

La secrétaire de séance,

Lucile DREVET